

# LA VOIX DE L'ENTRAIDE



Entraide Bois-de-Boulogne

Depuis 1964

SOCIÉTÉ COMMUNAUTÉ CULTURE CHARITÉ

1405, boul. Henri-Bourassa Ouest, bureau 207, Montréal, QC, H3M 3B2  
☎ : (514) 332-4222 📠 : 332-2891 [entraidebdb@bellnet.ca](mailto:entraidebdb@bellnet.ca) [www.entraideboisdeboulogne.org](http://www.entraideboisdeboulogne.org)

Mai 2019

## Éditorial

Avec le printemps qui revient, nous oublions ce long hiver que nous avons traversé. Beaucoup de neige et de verglas, la peur de glisser et se faire mal, la fonte des neiges et les inondations, tout ce qui va des suites d'un hiver rigoureux est maintenant derrière nous.

Le rude hiver ne nous a pas empêché de mener notre programme d'activités, comme en fait foi ce numéro de la Voix de l'Entraide. Nous suivons avec intérêt ce débat sur la laïcité et la loi 21, les autres enjeux de société qui nous préoccupent. Nous demeurons présents pour écouter les besoins de notre communauté puisque notre but est l'entraide et le souci des autres.

Malgré ces foyers de tension inquiétants à travers le monde, l'espoir de la paix se fortifie en nous et dans la joie de ce temps pascal nous vous redisons : Christos anesti.

*Claudie Ayas*

Présidente

## La pensée du mois

*"La fleur de l'amitié ne se fanera jamais et une goutte de joie peut guérir une mer de tristesse."*

## Calendrier des activités Hiver – printemps 2019

### Mai

Mercredi	1	Café-rencontre
Jeudi	2	Visite Manoir de l'Acadie à 14h
Mercredi	8	Partie de cartes avec souper
mercredi	15	Conférence avec Roy Moussalli
Jeudi	16	Visite Manoir de Casson à 14h
Dimanche	19	Souper-conférence RCMO
Mercredi	22	Café-rencontre
Jeudi	23	Visite Les Cèdres à 14h
Mercredi	29	Sortie High Tea

### Juin

Mercredi	5	Conférence Prof. Cornett
Jeudi	6	Visite Manoir de l'Acadie
Mercredi	12	Partie de cartes avec souper
Jeudi	13	Visite Manoir de Casson
Mercredi	19	Assemblée générale annuelle

## Souper et Partie de Cartes

Nos parties de cartes sont des occasions agréables pour voir des amis, manger un bon repas et jouer aux cartes, au Scrabble et au Bridge. Prochain Rendez-vous : mercredi 8 mai à partir de 17h30 aux Loisirs de Saint-Laurent



*Les gagnantes des prix de présence*

## Visite des églises

Dans le cadre de son programme « A la découverte du patrimoine culturel et religieux du Québec » l'Entraide a mis le cap cette année sur la région de Lanaudière, direction l'église de la Purification de la Bienheureuse Vierge Marie de Repentigny. Cette église, construite en 1723, est la plus ancienne du diocèse de Montréal et elle a été classée monument historique en 1978.



On y retrouve des œuvres du peintre Philippe Liebert, de l'orfèvre Laurent Amyot et de l'architecte Roger Dallaire. Nos pèlerins se sont recueillis en écoutant l'Ave Maria et les variations de Jean-Sébastien Bach jouées à l'orgue majestueux de l'église.



Deuxième arrêt : le Vieux Palais de Justice de L'Assomption situé dans le quartier patrimonial pour une visite guidée. On apprend l'histoire envoûtante des lieux depuis deux siècles, la présence des Indiens Hāidas, leurs boucliers en cuivre et le commerce de la fourrure et on termine par l'art de la ceinture fléchée, symbole patrimonial du Québec.

Après une pause - restaurant appréciée au quartier des arts, le groupe se dirige sous un beau soleil printanier à l'église de L'Assomption de la Sainte Vierge, une somptueuse église de style néo-baroque érigée en 1830. Le décor comporte une voûte à caissons, une nef divisée en trois vaisseaux par une colonnade, un jubé et une chaire finement ouvragée. C'est dans ce décor sublime

que nous avons écouté ' Ya Oum Allah' afin de mieux nous imprégner de la semaine Sainte.



Une belle journée ensoleillée et un voyage spirituel à travers l'histoire, la culture et les arts du Québec.



Merci aux bénévoles de l'Entraide pour la planification et l'organisation de cette belle sortie.

## Repas Pascal



*Les bénévoles de l'Entraide et de la Fondation d'Alep*

L'Entraide, en collaboration avec la Fondation d'Alep, a organisé un souper pascal le 13 avril, pour réunir nos membres avec des familles de nouveaux arrivés syriens. Tout a été mis en place pour leur procurer une ambiance de fête : la décoration printanière, le repas exquis, le dj et l'accueil chaleureux.

Les enfants étaient ravis de se faire maquiller, de faire des dessins, et d'assister au beau spectacle du magicien.



Un beau lapinot leur a offert ensuite du chocolat et ils étaient très heureux de partir avec un cadeau de Pâques. Merci aux familles qui ont offert les délicieux desserts, merci aux bénévoles de l'Entraide et de la Fondation d'Alep pour l'organisation et la planification de cette belle fête.



Ensemble, nous pouvons continuer à faciliter et à améliorer le processus d'intégration des réfugiés au Québec qui est la mission principale de l'Entraide.



*Photos : Georges Deeb*

# Cannabis 2019

Aux grands maux, les grands moyens! Avec tout le tapage qu'a amené le cannabis, il devenait important de faire appel à des experts professionnels pour voir clair dans cette confusion de lois et de juridictions différentes. Nous avons donc demandé à Me Yves Paquette et Me Maxime Alepin du cabinet Alepin-Gauthier avocats de nous éclairer sur le sujet. Nous nous sommes permis ici de simplifier, de vulgariser, mais celui qui désire une opinion sur un point précis devrait se référer aux textes de loi directement.



*Me Maxime Alepin et Me Yves Paquette*

Ce qui relève de la santé est habituellement de juridiction provinciale, alors que les matières criminelles sont du ressort du fédéral. Depuis le 17 octobre 2018, il est devenu légal d'acheter du cannabis des magasins de la Société québécoise du cannabis, d'en garder 150 g dans sa résidence, mais pas plus de 30 g sur soi. Un ménage aurait le droit de cultiver dans sa résidence, jusqu'à 4 plants de marijuana pour son usage personnel et l'âge minimum pour en fumer est de 18 ans, bien qu'une Province aurait le droit de statuer autrement. Québec a présenté un projet de loi en décembre 2018 pour hausser l'âge minimum de 18 à 21 ans.

On ne pourra pas en fumer dans les lieux fréquentés par des mineurs, des établissements d'enseignement ou de santé. On ne pourra pas fumer sur une piste cyclable ni en attendant un autobus dans un abribus ni dans un restaurant, un bar ou un casino. Même interdiction s'il s'agit d'une aire aménagée pour le repos ou la consommation, aussi respecter une distance de 9 mètres d'une porte ou fenêtre.

Un locateur pouvait avant le 15 janvier 2019 modifier son bail pour interdire de fumer du cannabis dans un

logement. Un propriétaire de condominium pourrait se voir interdire de fumer dans son condo si la majorité des trois quarts des propriétaires le décidait. Parfois des propriétaires sont réticents à l'interdire afin de ne pas affecter la valeur de leur condo lors de la revente.

La loi interdit de conduire avec facultés affaiblies, autorise les agents de la paix à ordonner un test de salive à toute personne soupçonnée de conduire avec des facultés affaiblies, suspendre son permis de conduire, saisir son auto en cas de récidive. Les municipalités peuvent aussi adopter tout règlement pour assurer la paix, l'ordre et le bien-être de la population.

Un employeur ne devrait pas permettre qu'un travailleur avec facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue ou le cannabis, exécute son travail lorsque son état représente un risque pour lui ou pour les autres. Un exploitant -de restaurant par exemple- ne peut tolérer qu'une personne fume du cannabis dans un lieu qui tombe sous sa responsabilité et s'expose à des contraventions s'il le tolère.



Cette conférence a été fort intéressante et les questions suscitées de la part des auditeurs nous ont mis devant l'importance de se mettre à jour et vérifier les opinions juridiques.

Le livret imprimé par le cabinet Alepin-Gauthier et que nous ont distribué gracieusement Me Yves Paquette et Me Maxime Alepin était fort instructif. Pour ceux qui désirent plus d'info : [www.alepin.com](http://www.alepin.com)

# Laïcité et islamophobie

M. Rachad Antonius, professeur de sociologie à l'UQAM, nous a livré une réflexion intéressante sur ce sujet compliqué et controversé qu'est la laïcité au Québec.



Il regrette que ce projet de loi de la CAQ soit inutile et à l'origine de débats qui diviseront la société. Il sera à l'origine de contestations juridiques et de débats stériles. Il s'est dit plutôt en accord avec le compromis de Bouchard-Taylor. Il n'aime pas le terme d'islamophobie, car il indique une phobie ou une peur irrationnelle de l'Islam ce qui n'est pas vrai : la critique de l'islam comme philosophie politique est légitime, et elle ne relève pas d'une phobie quelconque. Cependant, il faut se débarrasser de ses peurs, quand elles existent, et adopter une attitude critique sereine et raisonnée.

Loin de donner des réponses toutes faites, il a voulu proposer une approche qui contextualise les problèmes, une façon de les regarder et les résoudre en les situant dans un cadre plus complet, plus général. Il y a une dimension locale québécoise, une dimension nationale canadienne et une dimension plus globale ou internationale.

Au Québec nous devons dédramatiser la situation, rechercher cet équilibre difficile. Le 3% de musulmans menace-t-il vraiment l'identité québécoise? Pourquoi ne pas aborder cet appareil extérieur d'une façon sereine et favoriser un dialogue plus prometteur?

À l'échelle nationale canadienne l'attitude est multiculturaliste, tolérante et plus accommodante, ce qui est caractéristique des grands pays colonialistes –ici la mentalité de l'Empire britannique - qui se soucie avant tout de la richesse et la prospérité économique du pays dans ses frontières sûres, en laissant libre cours aux particularismes religieux.

À l'échelle internationale, plus globale, reconnaissons que depuis les années 1950, les grands pays musulmans soucieux de leur survie ont favorisé des idéologies islamiques rigides, le remplacement du spirituel par le rituel, l'obsession par des fatwas pour régir la vie et la pensée des musulmans. C'est dans ce contexte que les signes religieux externes ont acquis une expression politique inquiétante.

Qu'une directrice d'école porte le voile ne dérange pas, mais qu'elle refuse de serrer la main à des usagers l'empêcherait de fonctionner de façon respectueuse des autres. L'obsession pour réguler chaque petit détail de sa vie par une fatwa demandée à son cheikh préféré est devenue une caractéristique d'une société comme l'Égypte ... Il a donné des exemples édifiants à ce sujet.

Mais la violence à laquelle mène ce nouveau rapport au religieux n'est pas propre aux sociétés musulmanes. Il faut se rappeler que le colonialisme occidental a été très violent, jusque dans l'intimité des sociétés colonisées, et parfois pire que les violences commises par DAESH. Il faut relire l'histoire coloniale pour en prendre conscience.

La crainte d'un « envahissement » de la part « des musulmans » peut être contrée si on constate l'évolution démographique des sociétés arabes et musulmanes : la transition démographique passe par une croissance rapide, mais qui se stabilise. De nombreux chercheurs constatent déjà des signes forts de cette stabilisation dans de nombreuses sociétés en développement, dont les sociétés arabes.

Il ne faut pas que ces débats interminables nous empêchent de nous attaquer aux vrais défis qui nous menacent, tels celui des inégalités sociales ou de l'environnement. Les enjeux de l'environnement sont graves et nous sommes comme des personnes qui se disputent des sièges sur le pont du Titanic. Pendant que nous étions occupés dans les débats identitaires Stephen Harper et ses politiques néolibérales ont causé un grand tort à des acquis environnementaux et sociétaux sans qu'on ne s'en aperçoive. Surtout, il a démantelé certaines institutions étatiques qui permettaient de prendre la mesure de ces défis et de les réguler. Les débats identitaires finissent, à leur tour, à nous faire perdre de vue des enjeux bien plus graves. Ne perdons pas le sens de la perspective.

## Intelligence artificielle

Nous avons demandé à M Joseph Bassili de nous parler de ce nouveau venu dans le paysage montréalais, un chouchou de la nouvelle technologie : l'Intelligence artificielle. Président et CEO de Colba.net à Saint-Laurent, il était le mieux placé pour nous l'expliquer. Voir [www.colba.net](http://www.colba.net).



Les progrès en informatique devaient finalement aboutir à donner à cette technologie le génie qui lui manquait au départ. On lui a donné de la mémoire, de la capacité de reconnaître les lettres et les chiffres, les photos. On l'a doté d'organigrammes pour reconnaître les situations et ensuite pour agir en conséquence. On lui a donc conféré des pouvoirs de déduction et de réflexion qui se rapprochent beaucoup du cerveau et de l'expérience humaine.



Ainsi il peut déchiffrer les mots et les traduire dans une autre langue, alimente les moteurs de recherche qui vont nous trouver des références sur le dernier article ou le dernier livre. Il pourra reconnaître les paroles et trouvera les réponses à son tour. Il pourra reconnaître la voix ou les traits d'un visage et emmagasiner les traits d'une pupille ou d'empreintes digitales.

Que ce soit un robot qui travaille sans fatigue dans une usine d'autos ou une auto sans conducteur ou un drone qui filme des terres lointaines, la technologie ne cesse de se parfaire et prendre de la place. Les États-Unis sont les

plus avancés dans la recherche et les nouveaux brevets. La Chine suit tandis que le Canada est fier de se retrouver dans le top 10. Marché en pleine croissance, la Caisse de dépôt et placement du Québec le reconnaît et a consacré en 2019, 250 millions de dollars pour soutenir les entreprises québécoises spécialisées en IA.



Montréal occupe une place enviable avec ses capacités humaines et son dynamisme. Yoshua Bengio de l'Université de Montréal fut le récipiendaire du prix prestigieux A. M. Turing 2018. À cause du rôle de leader mondial qu'elle exerce, Montréal préside les congrès d'IA en Amérique et l'avenir est prometteur.

## Visite au Manoir de Casson



Nos visites au Manoir de Casson ont lieu le 2<sup>e</sup> jeudi du mois de 14h à 15h et nous vous invitons à vous joindre à nous pour passer une heure agréable avec nos aînés.



Vive la musique et la danse!

## Les valeurs

M. Hani Abboud a abordé le sujet des valeurs qui nous animent et comment elles évoluent dans le contexte d'une immigration. Ces valeurs individuelles façonnent notre personnalité, la société, les nations. Ce sont ce que nous possédons de plus cher, les principes qui règlent notre comportement ; valeurs humaines, psychologiques, variées, changeantes, acquises ou diverses.



Hani Abboud et Rami Al-Fahel

Les valeurs peuvent aussi être sociales, économiques, artistiques ou spirituelles. Elles peuvent nous encourager à construire notre personnalité, à garder le contrôle, à aimer le travail, s'adapter et avoir confiance. Elles font partie de notre culture, notre éducation, nos lois. Elles font parfois partie de notre instinct naturel, notre intuition, on peut les acquérir à la maison, par les amis à l'école, avec la spiritualité ou le bon exemple.



L'immigration nous a ouvert à un monde nouveau, nos valeurs s'adaptent graduellement. Dans ce contexte tous ont besoin de s'entraider.

Hani Abboud et son collègue Rami Al-Fahel collaborent au journal : the Migrant, Al-Mouhager. Depuis leur arrivée au Canada il y a trois ans, ils s'impliquent avec différents organismes d'aide à la communauté.



Vous invite à assister à la conférence intitulée

### « Reconstruire un pays, une humanité en ruines »

qui sera donnée par :

**M. Roy Moussalli**, ingénieur

Membre fondateur, à la tête d'une organisation communautaire qui s'occupe d'aider les gens dans le besoin, les réfugiés, les prisonniers, les jeunes syriens de toutes origines et sans distinction. Cette organisation charitable gère 300 employés et 1500 bénévoles, travaillant à la grandeur de la Syrie en guerre. Valeurs humanitaires ou idéal chrétien?

Comment cette organisation réussit-elle à donner un sens à la vie des humains et à la réconciliation des frères ennemis? Ces chemins sont le passage obligé pour reconstruire le pays de demain. Comment le Canada peut apprendre? Comment le Canada peut aider?

**Mercredi 15 mai 2019**

1375 rue Grenet, salle 225AB, Saint-Laurent

19h30 : rafraîchissement 20h : conférence



*Sortie Printemps 2019*

*Thé à l'anglaise à Uplands*



**Mercredi 29 mai 2019**

Départ pour Sherbrooke en autobus 9h30

11510 rue Pasteur, coin Victor Doré

Contribution: 55\$ Ami : 60\$

*Si le temps le permet, le repas aura lieu dans les jardins.*

*Ce sera l'occasion de vous chapeauter Mesdames!*

*Réservation par retour de courriel.*



Montréal, le 2 mai 2019

## CONVOCATION

**Présidente**

*Claudie Ayas*

**Vice-Présidente**

*Solange Bassal*

**Secrétaire**

*Amal Elkouri*

**Trésorier**

*Antoine W. Houry*

**Administrateurs**

*Magda Boulos*

*Noushig Eloyan*

*Gemma Hamoui*

*Élie Kassissia*

*Jean Khougaz*

*Rachad Hajjar*

*Micheline Sayad*

*Abboud Zakko*

**Conseiller juridique**

*François Alepin*

Vous êtes invités à assister à l'assemblée générale annuelle d'Entraide Bois-de-Boulogne (SAIMOC) qui se tiendra le mercredi 19 juin 2019 à 19:00, au Centre des Loisirs de Saint Laurent, 1375 rue Grenet salle 225.

*Un cocktail de fin d'année suivra l'AGA.*

### Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée / constatation du quorum.
2. Nomination d'un président et secrétaire d'assemblée.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Approbation du procès-verbal du 13 juin 2018.
5. Mot de la présidente.
6. États financiers : lecture et adoption.
7. Nomination du vérificateur pour 2019-2020.
8. Nomination du conseiller juridique pour 2019-2020.
9. Ratification des règlements adoptés et des actes posés par le conseil d'administration depuis la dernière assemblée générale.
10. Élection des membres du conseil d'administration.
11. Varia.
12. Levée de l'assemblée.

*Amal Elkouri*

Secrétaire